

Synthèse des travaux de groupes, foncier irrigué – 18 juin 2016

	Défis à relever	Mesures à prendre (actions)	Rôles et responsabilités
<p>Outils juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Titre foncier de propriété 2. Bail emphytéotique 3. Bail ordinaire 4. Contrat d'exploitation (usage de la terre) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment prendre en charge (légaliser) les pratiques (héritages, locations, métayage) de sécurisation foncière des EF dans les outils juridiques mis en place? <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment adapter le contenu des textes juridiques aux besoins réels des exploitants? 2. Comment préserver (encadrer) le patrimoine foncier (irrigué) face aux risques d'expropriation et de spéculation? 3. Garantie bancaire : Comment on peut s'assurer que les outils juridiques mis en place permettent aux EF d'accéder aux ressources financières pour investir (garanties, subventions)? 4. Comment amener les producteurs agricoles et les autres acteurs à comprendre et à accepter le principe de ces outils juridiques? 5. Comment organiser la purge des droits (compensation juste et équitable)? 6. Comment amener les pays à disposer des 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Impliquer les professionnels agricoles dans la conception des outils juridiques. 2. Concertations pour prendre en compte les préoccupations des EF (cadres/espaces de concertation à créer) <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les cadres paritaires inclusifs 3. Renforcer les capacités de représentant de la profession agricole sur la connaissance des textes (négociations) 4. Engager des campagnes de communication sur la base d'un plan de communication consensuel en direction des populations et des autres acteurs 5. Éviter la délivrance de Titre foncier sur les périmètres irrigués 6. Élaborer par État des formulaires types pour chaque type d'outils juridiques valables pour l'ensemble des aménagements 7. Améliorer les capacités de l'État charge de la délivrance et de la conservation et responsabiliser les sociétés d'aménagement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. États 2. Société civile (Veille et Incitation) 3. Société d'aménagement 4. OP (organisations de gestion des exploitants)

	<p>outils types (formulaires) pour tous ses aménagements?</p> <p>7. Comment renforcer les capacités des services techniques de l'État en charge de la délivrance et de la conservation des actes de sécurisation foncière?</p>	<p>dans la concertation</p>	
Gouvernance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment assurer une cohérence et une transparence dans l'attribution et la gestion des terres au niveau du foncier irrigué? 2. Comment renforcer la sécurité du foncier irrigué à travers l'immatriculation? 3. Comment garantir un processus participatif et transparent dans la réalisation et la gestion des aménagements (Respect des règles de gestions établies, cahier de charge, etc..)? 4. Comment combler le vide juridique créé par l'avènement des textes OHADA? 5. Comment assurer la représentativité de chaque couche socioprofessionnelle au niveau des structures des 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mener des études approfondies pour identifier les problèmes spécifiques d'incohérence afin de trouver des solutions définitives (selon les cas) 2. Soutenir les initiatives d'immatriculation du foncier irrigué et l'enregistrement des EF 3. Identifier les acteurs concernés et constituer des commissions légitimes de négociation et de gestion 4. Élaborer les décrets complémentaires des textes OHADA sur les sociétés coopératives 5. Veiller à mettre en place des organisations paysannes inclusives (veiller à une prise de décision équitable au niveau des instances de gestion des exploitations) 6. Renforcer les capacités des structures de la 	<ol style="list-style-type: none"> 1. États 2. Société civile (Veille et Incitation) 3. Société d'aménagement 4. OP (organisations de gestion des exploitants)

	<p>exploitants agricoles?</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Comment renforcer les capacités techniques et de gestion des exploitants agricoles? 7. Comment concilier les pratiques de gestion coutumière et les règles de gestion moderne? 8. Comment veiller à la transparence dans la gestion des fonds (redevances)? 	<p>gouvernance du foncier irrigué et les doter des moyens nécessaires pour exercer leurs mandats (élaborer un plan de renforcement des capacités des exploitants)</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Répertorier et consolider les bonnes pratiques; (Ex. : utilisation des crieurs publics; parenté à plaisanterie, etc.) 8. Élaborer des outils de gestion adaptée et mettre en place un principe de redevabilité 	
Viabilité des EF	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment attribuer des superficies économiquement viables aux exploitants agricoles? 2. Comment résorber les contraintes liées à l'accessibilité des producteurs aux équipements de production agricole? à 3. Comment assurer l'accès aux ressources financières pour financer les activités agricoles? 4. Comment améliorer l'accompagnement technique au profit des exploitants agricoles? 5. Comment valoriser les productions 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accroître les superficies aménagées et tenir compte de la taille des ménages dans l'attribution des parcelles 2. Appuyer la vulgarisation des équipements adaptés 3. Réaliser des plaidoyers auprès des institutions de micro finance avec des mesures attrayantes (taux d'intérêt, fiscalité, code d'investissement) 4. Renforcer les capacités techniques des services d'encadrement agricole 5. Promouvoir l'innovation et la transformation des produits agricoles pour une meilleure 	<ol style="list-style-type: none"> 1. États 2. Société civile (Veille et Incitation) 3. Société d'aménagement 4. OP (organisations de gestion des exploitants)

	<p>agricoles et garantir un accès au marché?</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Comment valoriser les résultats de recherches agronomiques au profit des exploitations agricoles? 7. Comment assurer l'entretien des aménagements (Entretien des équipements, du réseau hydraulique, station de pompage, etc.)? 8. Comment assurer une meilleure fourniture des facteurs de production (intrants)? 	<p>accessibilité au marché</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Promouvoir les résultats de la recherche dans l'amélioration de la production 7. Veiller à ce que les ressources récoltées pour l'entretien des aménagements soient effectivement utilisées à cet effet 8. Établir des partenariats « gagnants gagnant » avec les fournisseurs 	
--	--	--	--